

Jeudi 22 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'occasion du 360 Grand Est « Les futurs s'inventent ici »

LE CEREMA ET LA RÉGION GRAND EST LANCENT UN APPEL À PROJETS SUR LE THÈME « L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES TERRITOIRES DU GRAND EST »

Soutenir des entreprises innovantes qui ambitionnent d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux enjeux d'adaptation au changement climatique : tel est l'objectif du nouvel appel à projets CeremaLab. Celui-ci est porté par le Cerema, la Région Grand Est, l'agence régionale d'innovation et de prospection internationale Grand E-Nov+ et leurs partenaires – le pôle Build & Connect (ex-Pôle Fibres-Energivie), le pôle HYDREOS et la Fondation Solar Impulse. Les solutions proposées devront être portées par des startups, TPE ou PME, basées dans le Grand Est et être transposables dans d'autres régions métropolitaines ou dans les Outre-mer.



POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?

Le Cerema allie des expertises techniques et la maîtrise de leurs cadres réglementaires souvent complexes avec une connaissance approfondie des territoires. Sa mission territoriale ayant été confortée en 2022 dans le cadre de la loi 3Ds¹, le Cerema souhaite **renforcer son action au cœur des**

¹ Publié au Journal officiel du 17 juin 2022, le décret d'application de l'article 159 de la loi 3Ds du 21 février 2022 a marqué une nouvelle étape dans l'évolution du Cerema. Il a consacré sa position d'expert de référence en matière de transition écologique et de cohésion territoriale et a ouvert une voie nouvelle dans la relation entre l'État et les collectivités territoriales avec la création du premier établissement public à pilotage partagé. Plus d'informations dans ce [communiqué de presse](#).

territoires et notamment : mettre en avant des solutions innovantes portées par des entreprises locales, et les accompagner dans leur développement technique.

En 2020, le Cerema a créé le dispositif CeremaLab pour accompagner des startups, TPE et PME, innovantes, au plus proche des enjeux territoriaux et en lien avec son institut Carnot Clim'adapt.

En 2021, le Cerema, la Région Grand Est et Grand E-Nov+ avaient organisé un appel à projets sur le thème « Bâtiments résilients et Mobilités du futur en Grand Est »².

Fortes du succès de ce dernier, ils lancent aujourd'hui un second appel à projets, avec pour thématique « L'innovation au service de l'adaptation au changement climatique des territoires du Grand Est ». Pour cet appel à projets, dans le cadre de CeremaLab et du programme régional d'expérimentations territoriales GrandTesteur opéré par Grand E-Nov+, ils bénéficient de la collaboration du pôle [Build & Connect](#), du pôle [HYDREOS](#) et de la [Fondation Solar Impulse](#)³. L'objectif est de détecter et nouer des partenariats avec des entreprises basées en région et porteuses de solutions techniques, concrètes et opérationnelles répondant aux enjeux d'adaptation au changement climatique.

Un appel à projets organisé dans le cadre de



Par



En partenariat avec



QUI PEUT CANDIDATER ET POUR QUELS PROJETS ?

Toutes les startups, TPE ou PME indépendantes, dont le siège social ou l'implantation est localisé(e) dans le Grand Est, peuvent bénéficier du soutien des partenaires locaux du Cerema. Elles doivent proposer des solutions innovantes en lien avec la thématique de cet appel à projets⁴.

Afin de promouvoir les solutions de résilience des territoires face au changement climatique, les organisateurs et leurs partenaires recherchent des **solutions innovantes dans les domaines ou sous-domaines suivants** :

- **Gestion de l'eau et aménagement :**
 - Désimperméabilisation des sols ;
 - Zéro artificialisation nette ;
 - Gestion des eaux pluviales et leur interaction avec les réseaux d'assainissement.

² Pour en savoir plus sur l'appel à projets CeremaLab « Bâtiments résilients et Mobilités du futur en Grand Est », et notamment les entreprises lauréates : <https://www.cerema.fr/fr/presse/dossier/cerema-region-grand-est-devoient-entreprises-laureates>.

³ Plus d'informations sur les organisateurs et les partenaires de l'appel à projets en annexe.

⁴ Plus de détails dans le règlement de l'appel à projets, téléchargeable sur la [page web dédiée à ce dernier](#).

- **Biodiversité, Aménagement et Nature en Ville :**
 - Protection de la biodiversité ;
 - Nature en ville.
- **Territoires et villes en transition :**
 - Rafrâichissement des villes et du bâti ;
 - Urbanisme durable ;
 - Lutte contre les îlots de chaleur.
- **Résilience des infrastructures aux risques liés au changement climatique :**
 - Vulnérabilité des sites par rapport aux inondations (crues, ruissellement des eaux pluviales, débordement de réseaux d'assainissement) et/ou aux sécheresses (ex. : amplification du phénomène « retrait-gonflement des argiles »).

Les innovations attendues peuvent être de toute nature – scientifique, technique, socio-économique, sociale, organisationnelle, matérielle, numérique... – et être a minima au stade de prototype fonctionnel (niveau TRL 4)⁵. Elles peuvent être commercialisées ou non, avec une volonté d'évolution du projet grâce à l'apport de l'expertise technique et scientifique des organisateurs et de leurs partenaires. Cette évolution doit également être accompagnée d'une intention d'expérimentation. Elles doivent également être transposables, répliquables, à terme, à d'autres territoires en France métropolitaine ou dans les Outre-mer.

QUELS BÉNÉFICES POUR LES ENTREPRISES LAURÉATES ?

Les entreprises lauréates pourront bénéficier gratuitement de l'accompagnement suivant pendant 12 mois :

- la mobilisation d'une expertise technique de référence par des experts ou des chercheurs du Cerema (dans la limite de 5 jours d'expertise gratuite) ;
- l'accès, la mise en relation et la mise en visibilité dans le réseau partenarial et institutionnel du Cerema ;
- l'accès aux ressources du Cerema (notamment plateformes technologiques, matériels spécifiques...) à des conditions privilégiées ;
- le soutien méthodologique et la mise en visibilité des projets d'expérimentation portés par les lauréats, par Grand E-Nov+ dans le cadre du programme GrandTesteur ;
- un soutien ad hoc après étude de leurs dossiers par la Région Grand Est et Grand E-Nov+ ;
- un appui du pôle Build & Connect, du pôle HYDREOS et de la Fondation Solar Impulse.

Plus d'informations dans le règlement de l'appel à projets qui fait foi.

QUEL CALENDRIER ?

- **22 juin 2023** : lancement de l'appel à projets
- **Du 22 juin au 31 août 2023** : dépôt des dossiers de candidature
- **31 août 2023** : clôture des candidatures

⁵ L'échelle TRL (en anglais *Technology Readiness Level*) est un système de mesure employé pour évaluer le niveau de maturité d'une technologie (matériel, composants, périphériques, etc.), notamment en vue de financer la recherche et son développement. Elle se base sur neuf niveaux de préparation qui permettent de décrire l'avancement d'un projet dans un domaine particulier. Le niveau TRL4 correspond à la validation de la technologie dans un environnement de type laboratoire. Les différents éléments technologiques de base sont alors intégrés pour constater leur fonctionnement en harmonie.

- **Du 1^{er} septembre au 8 novembre 2023** : phase de sélection des lauréats
- **8 novembre 2023** : jury pour les entreprises présélectionnées
- **21 ou 23 novembre 2023** : annonce des résultats à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales à Paris – Porte de Versailles

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page web dédiée à cet appel à projets :

<https://www.cerema.fr/fr/ceremalab/aap-region-grand-est-2023>

ANNEXE

Contacts presse :

Cerema : Fanny Tomaszek – Chargée de marketing et communication – 07 64 38 73 28 –
presse@cerema.fr

Région Grand Est : Julie Saucède – Attachée de presse – 06 74 08 42 30 – Julie.saucede@grandest.fr –
presse@grandest.fr

Grand E-Nov+ : Catherine Maire – Chargée de communication – Relations publiques – Relations presse –
07 85 57 91 97 – c.maire@grandenov.plus

À propos du Cerema et de son dispositif CeremaLab

Le **Cerema** est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 500 agents. Doté d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires. Et ce grâce à l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Avec un haut potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son **institut Carnot Clim'adapt**, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

CeremaLab est un dispositif dédié aux PME innovantes et aux startups développant des produits et services en lien avec les domaines d'activité du Cerema, pour accélérer leurs projets et augmenter leur impact sur les territoires. Il s'inscrit dans l'objectif de Clim'adapt – l'institut Carnot du Cerema – d'accroître ses interactions de recherche partenariale bilatérale avec les entreprises de petite taille. CeremaLab fait partie du réseau d'incubateurs Greentech du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Il collabore avec Bpifrance, au profit des startups et des PME innovantes.



À propos de la Région Grand Est

Pleinement engagée dans les transitions écologiques, numériques et industrielles, la Région Grand Est multiplie les actions auprès de tous les publics, à travers le soutien à l'innovation, en faveur de la sobriété et l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, l'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'économie circulaire, la préservation de la ressource en eau et les pratiques visant à la sauvegarde de la biodiversité.

Cela se traduit par le déploiement de plusieurs programmes d'accompagnement, afin de répondre rapidement et efficacement à l'urgence climatique et aux enjeux sociaux et économiques actuels, comme par exemple : les lycées en transition, Climaxion (efficacité énergétique et qualité environnementale des bâtiments, énergies renouvelables, économie circulaire et économie de ressources, adaptation au changement climatique), les parcours de transformation, la bioéconomie.

À propos de Grand E-Nov+ et du programme GrandTesteur

Grand E-Nov+, créée en 2018 à l'initiative de la Région Grand Est et de la CCI Grand Est, est « l'agence d'innovation et de prospection internationale du Grand Est ».

- Notre objectif : accélérer les grandes transformations environnementales, numériques et industrielles dans la région Grand Est via l'offre régionale de solutions innovantes.
- Grand E-Nov+, c'est une équipe de 90 experts au service des offreurs de solutions innovantes, des entreprises et des territoires. Ils contribuent à leurs projets d'innovation et de transformation, et à l'implantation de nouvelles entreprises françaises et internationales dans le Grand Est.
- Pour cela, nous déployons une quinzaine de missions.
- L'agence compte 7 sites répartis sur le territoire.

Le programme **GrandTesteur**, soutenu par la Région Grand Est et opéré par Grand E-Nov+, a pour vocation d'encourager, à l'échelle régionale, la collaboration entre les territoires et les concepteurs de produits et services innovants. Le déploiement de ce dispositif, qui s'inscrit dans la mise en œuvre du Business Act Grand Est, a pour double objectif d'accélérer les transitions d'une part, de soutenir le développement économique des entreprises régionales d'autre part par le biais d'expérimentations de solutions innovantes.

À propos du pôle Build & Connect

Le Pôle **Build & Connect** (ex-Pôle Fibres-Energivie) accompagne l'innovation des industriels, des maîtres d'ouvrage et des entreprises de la filière du bâtiment pour passer d'un modèle carboné à un modèle décarboné, sain et respectueux de l'environnement, œuvrant pour l'adaptation au changement climatique. Ses moyens d'action : l'animation d'un réseau de 230 acteurs, l'accompagnement aux projets de R&D collaboratifs et la réalisation de missions d'accompagnement en lien avec les transformations numériques ou environnementales des bâtiments et des territoires.

À propos du pôle HYDREOS

HYDREOS, Pôle de l'eau du Grand Est est un acteur de la transition écologique des entreprises et des territoires et un accélérateur d'innovation collaborative sur le sujet de l'eau. Le pôle a pour mission de valoriser les innovations pour assurer la gestion durable de l'eau en atténuant l'impact du changement climatique et en préservant la ressource en eau aussi bien en quantité qu'en qualité. Pour mener à bien ces transitions, HYDREOS fédère une communauté d'adhérents à l'échelle de la région Grand Est, mais aussi au-delà et accompagne les collectivités locales, les entreprises utilisatrices d'eau, les offreurs de solutions innovantes, les universités et les laboratoires de recherches.

À propos de la Fondation Solar Impulse

La **Fondation Solar Impulse** est une organisation à but non lucratif fondée par l'explorateur et pionnier des technologies propres Bertrand Piccard. Suite au succès du premier tour du monde en avion solaire, sa mission est d'accélérer l'adoption de solutions capables de protéger l'environnement de manière économiquement rentable. Elle reflète ainsi l'approche fédératrice et réaliste de son fondateur autour de la « croissance qualitative ». Démontrant qu'il est possible de relever les défis écologiques sans nuire au développement économique, la Fondation a atteint, en avril 2021, son premier objectif d'identifier et de labelliser 1 000 « solutions efficaces », évaluées comme propres et rentables par des experts indépendants. Tout en continuant d'accroître son portefeuille de solutions, Bertrand Piccard et la Fondation cherchent à faciliter l'émergence de ces technologies sur le marché par un plaidoyer en faveur de la modernisation du cadre législatif et par la publication de guides pour accompagner les décideurs politiques et économiques dans leur transition écologique.